

Réf: Dossier N° 061684

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE BENOIT MARTIN » en abrégé « GBM »

Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 21, Ilot 1

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée GROUPE BENOIT MARTIN, en date du 16/11/2021, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « GROUPE BENOIT MARTIN » en abrégé « GBM »

DISTRIBUTION DE PIECES DE CARROSSERIES, D'HUILE ET DE LUBRIFIANTS D'AUTOMOBILES

IMMOBILIER

LA SOCIETE AGIRA EGALEMENT COMME SOCIETE DE NEGOCE QUI S'ENGAGERA DANS L'IMPORT -EXPORT DE PRODUITS DE CARROSSERIES

LA SOCIETE AURA DES EMPLOYES A MAURICE

LES CLIENTS SERONT BASES DANS LES ÎLES EPARSEES SE L'OCEAN INDIEN, AINSI QU'EN AFRIQUE, NOTAMMENT LA REUNION

0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, RIVIERA PALMERAIE, Lot 21, Ilot 1

M MARTIN BENOIT JULES JEAN (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B21-00101 du 31/12/2021 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°42140/GTCA/RC/2021 du 31/12/2021

Pour Avis

Le CEPICI

